



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



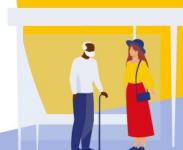
Recensement  
de la population 2022



Cnerp - 10/05/2022

# Enquête de recensement de la population 2022

Bilan de la collecte



# Après une EAR 2021 reportée, une EAR 2022 en temps de Covid

- Une collecte particulière : situation **sanitaire** complexe ; situation **sociale** « tendue » en Guadeloupe ; décalage du début de la collecte à La Réunion du fait du passage d'un **cyclone**
  - => de nombreuses communes ont demandé une prolongation de leur collecte...
- Beaucoup d'efforts de **réorganisation** de la part de l'ensemble des acteurs : mise en place de modules de formations à « distance », réorganisation des formations au dernier moment, gestion des absences Covid....

# Une collecte qui s'est, malgré tout, bien passée

- Une participation **exhaustive** des communes sollicitées
  - Un **avancement** satisfaisant malgré le contexte (plus rapide les premiers jours de collecte)
  - Un taux **internet** en forte progression
  - Un taux de **non-réponse** contenu, bien qu'en progression
  - La collecte « **boite aux lettres** » généralisée dans l'habitat individuel
  - Recensement des **habitations mobiles et sans-abris** dans les communes de plus de 10 000 habitants
  - Plusieurs **tests** : loi Pacte (La Poste) et collecte ménage Adoma – Gendarmeries
  - Collecte à **Saint Pierre et Miquelon**
-

## Les forces en présence

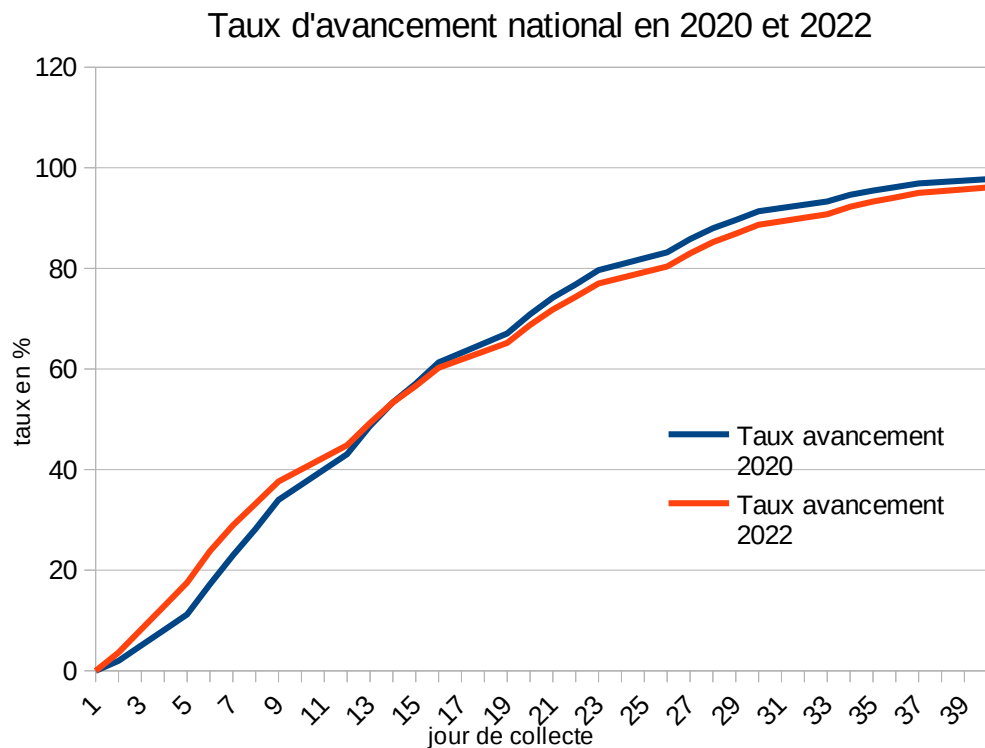
- 7 967 communes :
    - 6 918 communes de moins de 10 000 habitants, dont 16 dans les Dom
    - 1 049 communes de 10 000 habitants ou plus dont 62 dans les Dom
  - 8 321 coordonnateurs communaux formés
  - 25 537 agents recenseurs soit 93 % de l'effectif préconisé par l'Insee
  - 5 511 707 logements à recenser sur l'ensemble du territoire :
    - De 3 logements pour Lemenil-Mitry (dép 54) à 25 797 pour Toulouse (dép 31)
  - 470 superviseurs, 576 enquêteurs des communautés
-

# Résultat de la collecte 2022

## La collecte du recensement, chaque année une opération de grande ampleur

- **5 432 502 logements collectés**, 4 194 295 résidences principales, 2 774 472 ont été collectées par internet et 1 419 823 par questionnaires papier
    - 210 276 Fiches de logements non enquêtés
    - 1 027 931 résidences non-principales collectées
  - **9 178 059 bulletins individuels collectés**, 6 421 765 ont été collectés par internet et 2 756 294 avec des questionnaires papier
  - **67 229 bulletins individuels collectés** lors de la collecte des habitations mobiles et des sans abris
  - **375 755 personnes** ont été recensées dans les **communautés**
-

# Lors des premiers jours de l'enquête, un avancement de la collecte plus rapide



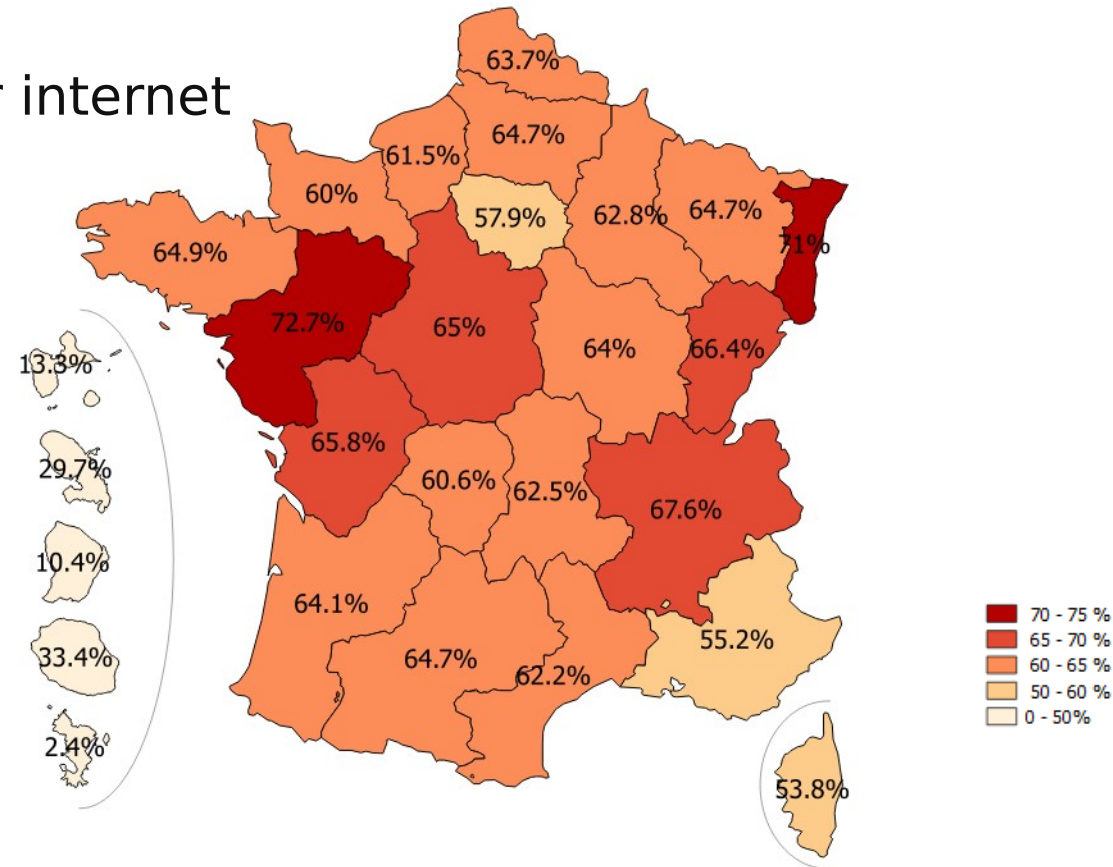
- Le protocole « boîte aux lettres » a probablement accéléré le début de la collecte
- Une fin de collecte moins dynamique en revanche.

# **Le nombre de prolongations accordées aux communes a été nettement plus important que pour les précédentes enquêtes**

- **989 communes ont poursuivi la collecte après la date de fin prévue** (contre 373 en 2020, 361 en 2019) :
    - 659 communes de moins de 10 000 habitants
    - 330 communes de 10 000 habitants et plus,
    - 56 communes ont eu une prolongation de plus de 6 jours (contre 2 à 3 les autres années)
-

# 63 % des résidences principales ont répondu par internet et 7 habitants sur 10

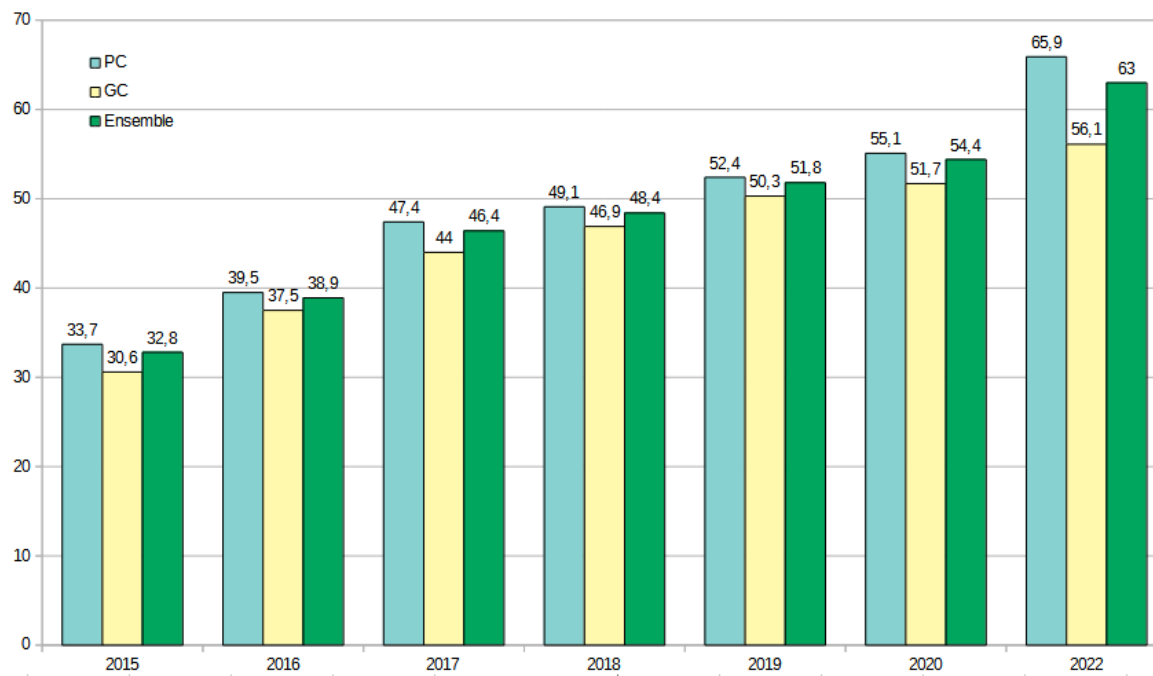
Taux de réponse par internet





# Le taux de réponse par internet progresse de 8,6 points par rapport à la collecte 2020

Taux de réponse par internet depuis 2015



**Depuis 2015, première année où la collecte par internet a été mise en œuvre, le taux internet de réponse a progressé de :**

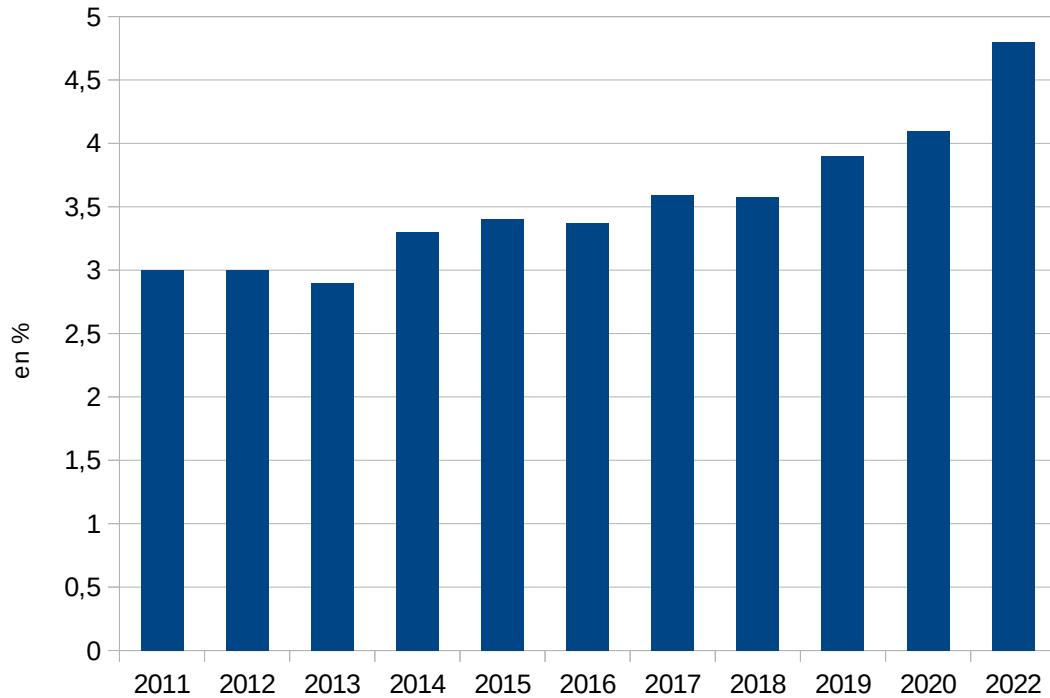
30,2 points pour l'ensemble des communes

32,2 points pour les communes de moins de 10 000 habitants

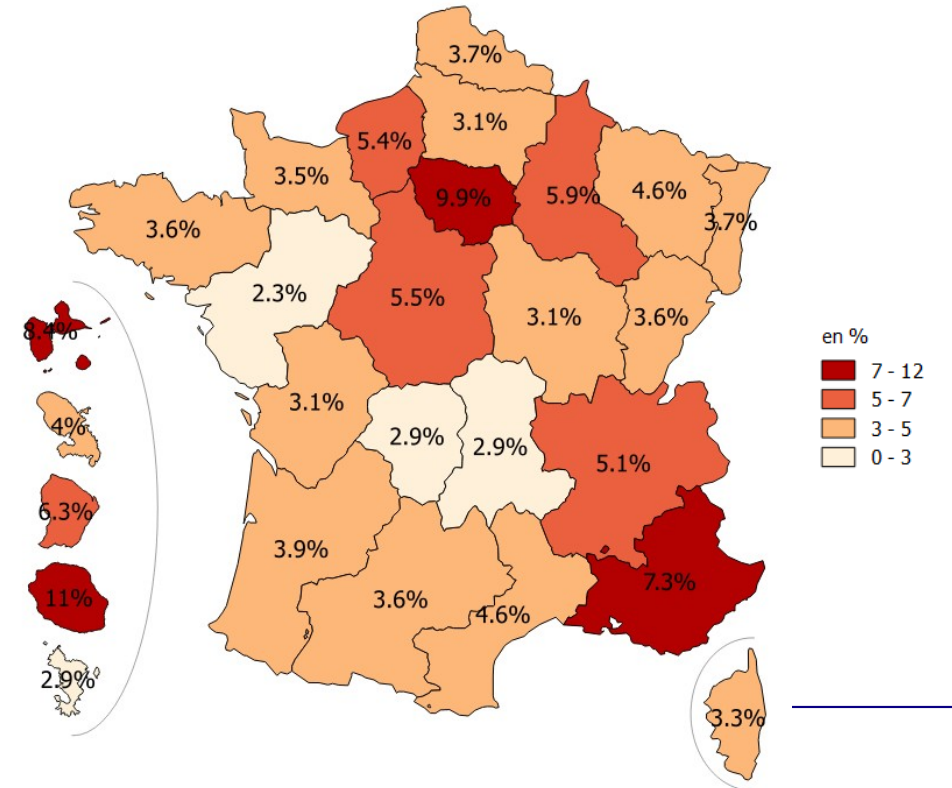
25,5 points pour les communes de 10 000 habitants ou plus

# Le taux de non réponse (FLNE) est de 4,8 %, il progresse de 0,7 point par rapport à 2020

## Evolution du taux de FLNE

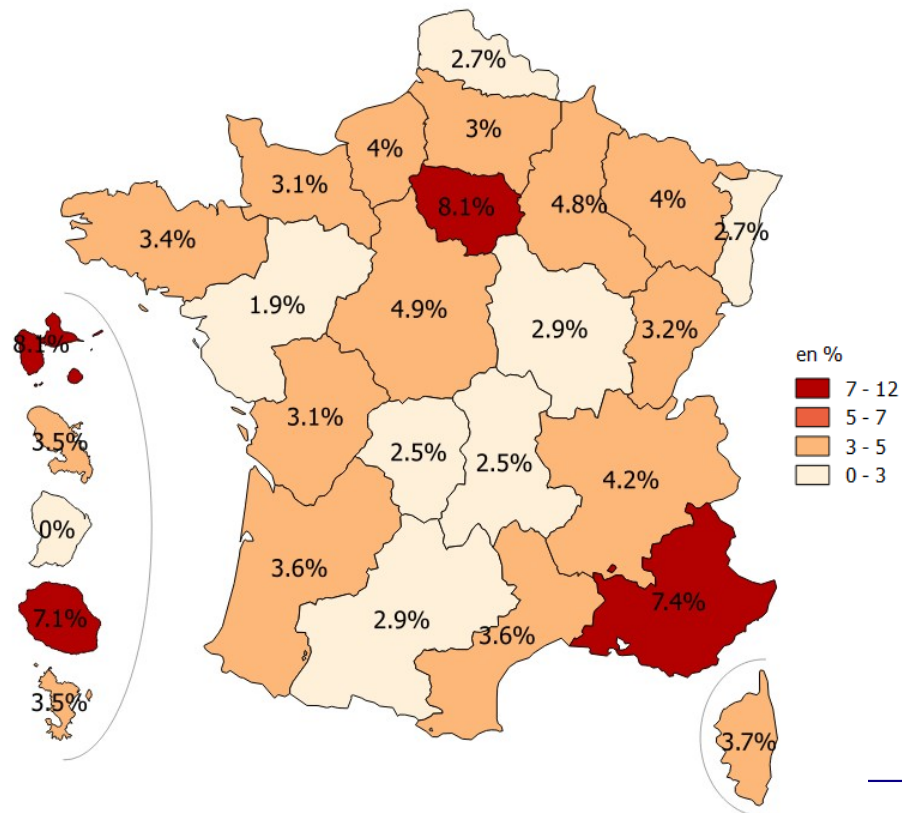


## Taux de FLNE par établissement en 2022

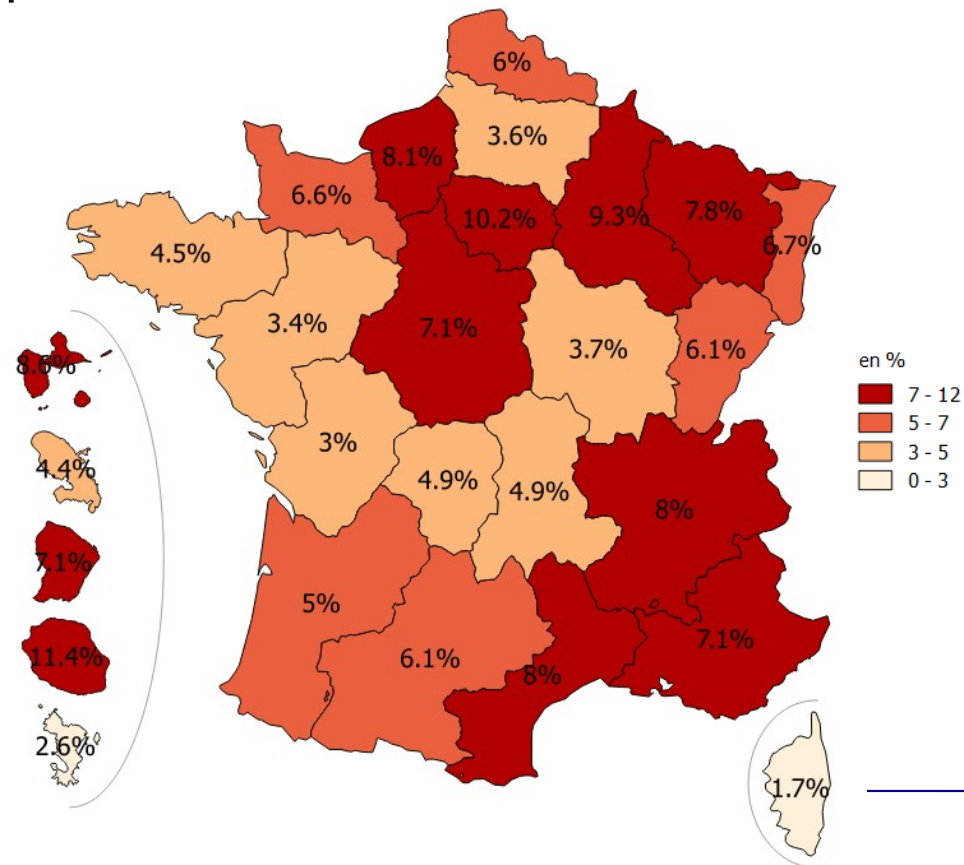


## Le taux de FLNE reste nettement inférieur pour les communes de moins de 10 000 hab

Taux de FLNE, communes de moins de 10 000 hab : 3,7 %



Taux de FLNE, communes de 10 000 hab et plus : 7,3 %



# La collecte des habitations mobiles et des personnes sans abri

- L'ensemble des communes sont concernées cette année
  - 1 812 communes ont recensé des HMSA , 837 communes de 10 000 habitants ou plus et 975 communes de moins de 10 000 habitants
  - 19 762 habitations mobiles recensées
    - 17 037 HM ont été collectées et 47 868 BI
    - 2 725 HM ont refusé de répondre
  - 19 361 personnes sans abri ont été recensées
-

# BILAN DES EXPÉRIMENTATIONS



# Bascule des gendarmeries et des résidences ADOMA vers la collecte ménage

- La plupart des gendarmeries et des résidences Adoma ne sont pas des communautés
- Communauté (*décret du 5 juin 2003*)
  - Ensemble de locaux d'habitation
  - Relevant d'une même autorité gestionnaire
  - Dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun
- **Gendarmeries ou résidence Adoma sans chambre → Logements ordinaires**  
→ **Collecte par les agents recenseurs**
- ➔ **En 2022, test de la collecte comme des logements ordinaires pour 15 gendarmeries, 3 résidences Adoma**

# Les gendarmeries : le bilan du test

- Adhésion des communes → Besoin de pédagogie sur le calcul de la DFR
  - Terrain
    - Repérage des adresses
    - Accès
    - Collecte
  - Internet
- ➔ **Vers une bascule généralisée en 2024 ?**

# Gendarmerie : Décompte des célibataires géographiques

- Des règles de calcul **différentes**
    - Dans les **logements ordinaires** un conjoint résidant pour des raisons professionnelles hors de sa résidence familiale est comptabilisé dans sa résidence familiale
    - Dans les **casernes militaires** : une personne est toujours comptabilisée dans sa caserne même si elle a une autre résidence familiale
  - Parmi les **2874 gendarmeries** composées uniquement de logements
    - 98 000 gendarmes
    - **4000 à 5000** « célibataires géographiques »
- Un effet limité sur les populations légales
-



## ADOMA : le bilan du test

- 3 structures ADOMA au total (2 résidences sociales, une pension de famille)
- Une collecte très difficile dans 2 résidences sur 3
  - Nécessité d'élargir le test
  - Proposition de maintenir à ce stade les résidences ADOMA dans la collecte communauté

# EAR 2022 : 1ère année d'expérimentation avec La Poste

*Présentation en octobre 2019 à la CNERP*

Objet : **expérimentation de recours à un prestataire externe pour les missions d'agent recenseur du recensement de la population**

Contexte :

- La Poste seul prestataire pour l'EAR 2021 => convention Insee/La Poste signée
- Décret n°2020-908 avec liste de 34 communes dont 19 grandes communes pour l'EAR 2021
- Report de l'EAR 2021 => Signature d'un avenant à la convention Insee/ La Poste pour l'EAR 2022
- La Poste seul prestataire pour l'EAR 2022 : 1ère année d'expérimentation sur 3
- Décret n°2021-1010 avec liste de 20 communes dont 14 grandes communes

**Bilan satisfaisant pour les 18 communes ayant expérimenté le recours à des facteurs comme agents recenseurs en 2022**

# EAR 2022 : une 1ère année d'expérimentation avec La Poste

- Selon la commune, tous les AR de La Poste ou en partie : de 1 à 16 AR La Poste
- Avancement très satisfaisant dans l'ensemble, pour les PC comme pour les GC ; 1 seule PC a prolongé la collecte
- Un taux de FLNE bien maîtrisé (3,7% PC ; 7,3% GC en métropole) : 1 PC et 2 GC avec des taux supérieurs à la moyenne **mais inférieur à la dernière collecte**
- Un taux internet un peu moins bon que sur le reste du territoire (66 % PC ; 58 % GC en métropole) : 4 GC et 4 PC avec des taux inférieurs

	PC/GC	Pop 2018	nombre AR La Poste	nombre AR Recrutés
Carpentras (84031)	GC	29564	5	5
Argentan (61006)	GC	14098	2	2
Sens (89387)	GC	27110	5	5
Fenouillet (31182)	PC	5331	9	9
Aureilhan (65047)	PC	8071	16	16
Vergèze (30344)	PC	5318	8	9
Dinan (22050)	GC	14867	4	4
Avrillé (49015)	GC	14420	2	2
Bouguenais (44020)	GC	19962	3	5
Candé (49054)	PC	2892	5	5
La Chapelle sur Erdre (44035)	GC	19933	3	3
Sablé-sur-Sarthe (72264)	GC	12608	2	2
Saint-Sébastien-sur-Loire (44190)	GC	28063	5	5
La Chapelle Saint Mesmin (45075)	GC	10426	1	2
Moret-Loing-et-Orvanne (77316)	GC	12439	1	2
Valenciennes (59606)	GC	43859	8	8
Saint-Prix (95574)	PC	7231	5	12
Houilles (78311)	GC	32792	5	5
<b>Total AR</b>			<b>89</b>	<b>101</b>

# **EAR 2022 : une 1ère année d'expérimentation avec La Poste**

## **Bilan qualitatif**

La majorité des CC répondants au questionnaire et concernés (10 sur 11) sont satisfaits du contrat avec La Poste (recrutement facilité des AR, profils des AR adaptés, tournée de reconnaissance, suivi et gestion des aléas de la collecte facilités) et souhaitent à nouveau contractualiser avec La Poste pour la prochaine collecte

La majorité des SPV répondants et concernés (11 sur 13) juge les résultats de cette expérimentation bien ou très bien.

La majorité des RRP répondants et concernés (11 sur 12) juge que c'est une réelle opportunité pour les communes.

# EAR 2023 : la 2ème année d'expérimentation avec La Poste

Réunion de bilan de cette 1ère année avec La Poste au niveau national le 20 avril 2022

**Bilan complet** : en cours

**Candidature** de La Poste reçue par l'Insee pour l'EAR 2023

**Convention** La Poste/Insee pour l'EAR 2023: en cours

Candidature des **communes** auprès de l'Insee : en cours

**Pistes d'évolutions** :

- une ou des communes dans un DOM, 50 communes pour l'EAR 2023
- Réflexions en cours sur la montée en puissance du nombre de communes contractualisant avec La Poste à l'horizon de l'EAR 2024 et après

# Bilan de la mutualisation de la collecte de la NDLS et du recensement des sans abris

*Présentation de l'opération en avril et en octobre 2021 à la CNERP*

**Objectif** : une seule collecte auprès des personnes sans-abris

## **Contexte** :

Passage en comité du label en juin 2021

Acte d'engagement signé par le maire avant le 31/10/2021

Charte contenant les conditions de la convergence signée par le maire avant le 30/11/2021

Métropole de Grand Paris : courrier de septembre 2021

Avis de la CNERP en octobre 2021 pour que la NDLS n'ait pas lieu aux mêmes dates si non mutualisation avec le recensement des SA

Volonté de la DIHAL pour la NDLS dans les villes de plus de 100 000 habitants : note d'octobre 2021

## **Bilan de la mutualisation de la collecte de la NDLS et du recensement des sans abris**

**Communes** : Paris, Lyon, Toulouse, Rouen, Bordeaux, Brest, Lorient, Metz, Tours, Arras, Dunkerque...

et certaines communes de la métropole du Grand Paris : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Gagny, Courbevoie, Saint Denis, Rueil-Malmaison, Romainville ...

Des NDLS avec mutualisation décidées tardivement : Lyon

Des abandons : Rennes

Des réalisations de la NDLS sans mutualisation : St Etienne, Nice

Des difficultés de recrutement des bénévoles : notamment à Paris (réunion de crise le 14/01)

### **Quelques résultats**

- Les points de vigilance signalés lors de la dernière réunion du CNERP : la couverture du territoire ; les lieux spécifiques ; le recensement des occupants des habitations mobiles : OK
- Une méthode de ratissage du territoire (guide méthodologique) à adapter pour certaines villes pour se rapprocher de la méthodologie du RP

## **Bilan de la mutualisation de la collecte de la NDLS et du recensement des sans abris**

### **Des résultats qualitatifs**

Pour les coordonnateurs communaux répondants : la crise sanitaire a compliqué la collecte des SA pour 7% d'entre eux ; celle des HM pour 17 %

En grandes communes : 13 % - 21 %

Dans les communes de plus de 50 000 habitants : 30 % et 34 %

### **21 CC répondants concernés par la mutualisation :**

**- 10 ont bien été associés à l'organisation**

**- 9 ont été informés**

**La mutualisation avec la NDLS a facilité le recensement des SA pour 16 CC sur 21**

**L'opération a été menée pour 15 CC avec d'autres AR que ceux de la collecte « ordinaire » ; pour 5 CC avec les AR de la collecte 'ordinaire'**



## **Bilan de la mutualisation de la collecte de la NDLS et du recensement des sans abris**

### **Des résultats qualitatifs**

Pour les superviseurs répondants et concernés (35), l'avis est plus mitigé sur cette mutualisation :

- Elle a compliqué le recensement des SA pour 48 % d'entre eux
- Elle a amélioré la qualité de la collecte des SA pour 43 % d'entre eux

### **Des résultats du recensement des SA comparables à ceux de 2016 : 19 500**

+ : Paris (2500/2200), Toulouse (450/350), Rouen (200/100)

- : Lyon (300/650), Bordeaux (550/1000) , Brest (300/550), Arras (1/30), Dunkerque (6/40)

Équivalent : Lorient (45), Metz (70), Tours (30)

→ Un article est prévu dans le rapport du comité scientifique de la NDLS 2022